

ALLEMAND Section européenne

Le recrutement :

La section européenne repose sur :

- un enseignement renforcé de l'allemand
- une matière spécifique : la DNL, (discipline non linguistique), soit une heure d'histoire-géographie en allemand par un professeur d'histoire géographie titulaire d'une habilitation à enseigner sa matière en langue étrangère.

Ainsi, en raison des compétences linguistiques nécessaires pour suivre la DNL, la section européenne d'allemand reçoit en priorité des élèves ayant effectué un cursus de collège dans une section bi-langue ou européenne allemand. Cependant, tout élève de LV2 d'un très bon niveau en allemand (après vérification de ses bulletins scolaires) peut prétendre entrer en classe européenne.

Le cours repose essentiellement sur la pratique orale et l'effectif maximum est fixé à 25 élèves.

L'admission en classe européenne ne préjuge pas de l'orientation future des élèves dans une série plutôt que dans une autre. Il faudra cependant tenir compte de la charge de travail au moment de choisir des options.

Le dispositif et l'organisation du Cours

En seconde :

- 2h30 de langue par semaine
- 1 heure par quinzaine de travail en groupe avec l'assistant de langue
- 1 heure 30 à 2 heures par semaines de DNL (discipline non linguistique) histoire et géographie en allemand. La DNL est un enseignement distinct de l'enseignement obligatoire de l'histoire géographie et fait l'objet d'une évaluation différente de l'évaluation d'histoire et géographie.
- Les élèves peuvent présenter la certification .

En première et terminale :

- 2 heures de langue par semaine.
- 1 heure par quinzaine de travail en groupe avec l'assistant de langue .
- 1 heure 30 à 2 heures de DNL selon un programme commun à toutes les séries dans l'optique de la préparation de l'épreuve spécifique de DNL au baccalauréat.

Les contenus et les activités :

- Les contenus de la DNL accordent une large place à l'aire allemande, en relation avec les grands thèmes du programme d'histoire, de géographie et d'allemand.
- Selon les disponibilités de l'équipe pédagogique et dans un souci d'immersion linguistique et d'approfondissement des connaissances disciplinaires, des échanges ou séjours linguistiques et culturels en Allemagne peuvent être organisés.

Les projets pédagogiques

Chaque année, les élèves des classes européennes participent à des projets leur donnant l'occasion de pratiquer la langue dans une situation authentique de communication.

A l'occasion de la fête des langues 2010, les classes de 2^{nde} participent à la réalisation d'un recueil de lettres d'immigrants avec 17 classes du bassin d'Albi Carmaux, qu'ils ont aussi illustrées.

A l'occasion de l'anniversaire de la chute du Mur de Berlin, les classes de 1^{ère} ont rencontré, au Goethe-Institut, des témoins de cette période historique et ont écrit un article à ce sujet. L'un de ces articles a été sélectionné par le jury du Goethe-Institut.

Lors de la journée nationale franco-allemande en janvier 2010, les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} ont assisté à un spectacle de Brecht.

Préparation à la certification :

Les élèves qui le souhaitent peuvent se présenter à l'examen de certification du niveau B1 (niveau fixé par le CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Cet examen qui n'a aucune incidence sur la scolarité de l'élève, se déroule dans l'établissement et se compose :

- d'une épreuve orale d'expression
- d'une épreuve écrite d'expression et de compréhension de l'écrit et de l'oral.

Dans le cas d'un éventuel échec, l'élève obtient le niveau inférieur, A2.



L'ALLEMAND
Section Européenne

au

LYCÉE LAPÉROUSE
d'ALBI

Pour tous renseignements complémentaires,
vous pouvez nous contacter :

Lycée LAPÉROUSE
2, Lices Georges Pompidou
81000 ALBI

<http://laperouse.entmip.fr/>
[courriel : 0810006s@ac-toulouse.fr](mailto:0810006s@ac-toulouse.fr)

